

**RENCONTRE D'ÉCHANGES AVEC LA POPULATION**  
**Projet immobilier situé sur le terrain de l'église Sainte-Maria-Goretti**  
**Mardi 14 juin 2011, à 19 h, Cégep de Limoilou – campus de Charlesbourg**

**COMPTE RENDU**

**POINTS SAILLANTS**

- 90 personnes ont participé à la rencontre d'échanges. Neuf ateliers ont été formés afin de permettre à toutes les personnes présentes de s'exprimer.
- Une mise en contexte précède le déroulement des ateliers. On y rappelle que la majorité des participants à la soirée de consultation du 24 mai souhaitaient la démolition de l'église.
- Les personnes présentes se disent majoritairement contre le projet.
- Dans plusieurs ateliers on remet en question l'étude concernant **le public cible** :
  - plusieurs affirment que les personnes âgées ne voudront pas continuer de résider le même secteur une fois leur maison vendue (ils iront dans une résidence avec service ou dans un autre secteur, car ils seraient trop nostalgiques d'habiter si près de leur ancienne maison).
  - on considère ainsi qu'un projet pour les jeunes familles serait plus approprié dans le secteur compte tenu du type d'habitation existants et de la présence de l'école et du parc.
- Concernant **le type de bâtiment et le nombre d'étages**, la majorité des participants :
  - préféreraient un projet qui proposerait des maisons unifamiliales ou en rangée à tout projet de condominiums;
  - souhaiteraient qu'un éventuel projet de condominiums ne dépasse pas deux ou trois étages (avec un peu d'ouverture pour rajouter des étages vers le centre du terrain).
- Les principaux **arguments invoqués contre le projet** concernent :
  - le caractère massif du bâtiment, son caractère monolithique (pour des raisons esthétiques et d'intégration dans le milieu);
  - le nombre d'étages (pour des raisons esthétiques, de nombre trop grand d'unités d'habitation et de perte d'intimité et d'ensoleillement).
  - le manque d'intégration dans le milieu et le non respect du caractère résidentiel du secteur;
  - le manque d'espaces verts sur le terrain.
- On craint principalement que le projet aura des **impacts** sur :
  - la circulation et le stationnement (déjà problématiques dans ce quadrilatère à cause du CHSLD et de l'école);
  - la valeur des propriétés situées à proximité;
  - l'ensoleillement des résidences situées à proximité et l'intimité des cours.